

- VOUS AVEZ ENTRE 55 ET 74 ANS ?
- VOUS AVEZ FUMÉ PENDANT AU MOINS 20 ANS ?

VOUS POURRIEZ ÊTRE ADMISSIBLE AU **DÉPISTAGE DU CANCER DU POUMON**

Informez-vous
sur les avantages et
les inconvénients possibles
du dépistage et sur
les services gratuits pour
vous aider à arrêter de fumer.

**Québec.ca/Dépistage
CancerPoumon**

LE DÉPISTAGE
EST UNE OPTION,
JAMAIS UNE
OBLIGATION

**Parlez-en à un professionnel de la santé ou contactez directement
les responsables du dépistage du cancer du poumon de votre région :**